

RECRUTEMENT

POSTE : DELEGUE(E) TERRITORIAL(E)

TERRITOIRE : LANGUEDOC-ROUSSILLON

Poste vacant : Délégué(e) territorial(e) de l'ANFH Languedoc-Roussillon dont la délégation territoriale est située à l'immeuble LE FAHRENHEIT, Avenue Nina Simone, 34000 MONTPELLIER.

Grille de rémunération groupe D : emploi de Délégué(e)

Il devra être pourvu au 1^{er} octobre 2020.

Ce poste est ouvert :

- ▶ par voie de détachement aux fonctionnaires de catégorie A ou B
- ▶ aux agents contractuels de la fonction publique appartenant à un grade de niveau catégorie A ou B
- ▶ aux salariés de l'ANFH
- ▶ aux cadres du secteur privé ayant une expérience dans le domaine de la formation professionnelle et du développement des compétences

Toutefois, un(e) salarié(e) d'une délégation territoriale ne peut être candidat(e) au poste de Délégué(e) territorial(e) de cette même région.

Le/La Délégué(e) territorial(e) est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du Directeur général de l'ANFH.

- ▶ Il/Elle assure la gestion administrative, comptable et financière de la délégation territoriale en lien avec la délégation régionale et les services du siège et conformément aux valeurs de l'association.
- ▶ Il/Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des projets politiques définis par les instances nationales et régionales de l'association.
- ▶ Il/Elle participe à l'élaboration de la politique territoriale en lien avec les instances territoriales et conformément aux objectifs définis par les instances régionales et nationales de l'association.
- ▶ Il/Elle identifie les besoins et assure un rôle de conseil auprès des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 et de leurs personnels.
- ▶ Il/Elle veille, dans son territoire, au respect des dispositions législatives et réglementaires et à l'application des règles et procédures définies par les instances nationales, régionales et la Direction.
- ▶ Il/Elle participe à la représentation de l'ANFH auprès des organismes territoriaux et des établissements de son territoire.
- ▶ Il/Elle prend les initiatives utiles à l'accomplissement de ses missions, transmet au délégué(e) régional(e) multi-territoires les informations nécessaires à l'élaboration de la politique régionale et apporte conseils et propositions au délégué régional multi-territoires, au siège national et aux instances.

Cette fonction nécessite dynamisme et motivation, connaissances approfondies et expérience professionnelle dans le domaine de la gestion :

- budgétaire et financière
- administrative
- de la politique et de l'ingénierie de formation
- des ressources humaines
- de projet

Rémunération prise d'emploi (de 47 000 € à 66 000 €) en fonction de l'expérience professionnelle.

Outre les activités de délégué(e) territorial(e), les missions de délégué(e) régional(e) Occitanie seront attribuées à la suite des auditions.

Les candidats doivent obligatoirement constituer
un dossier-type de candidature

(à défaut, la candidature ne sera pas recevable)

à demander, auprès de Priscilla BENICHON ☎ 01 44 75 68 55 ou @ p.benichon@anfh.fr
et à retourner, par voie électronique à p.benichon@anfh.fr

au plus tard le **24 juillet 2020**